

ARRETE

LICENCE PROFESSIONNELLE
Mention Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
Parcours type Maintenance de l'Industrie du Futur

Jury de délivrance du Diplôme
Session 2024

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu l'arrêté accréditant l'Université Toulouse 1 Capitole en vue de la délivrance de diplômes nationaux pour la période 2021-2026,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la Licence Professionnelle,

Sur proposition du Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Rodez,

ARRETE :

Article 1^{er}

Le Jury de délivrance de la Licence Professionnelle Mention Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, Parcours type Maintenance de l'Industrie du Futur, pour la session 2024, est composé comme suit :

M. Julien MONCEL, Maître de Conférences,

Mme Christine BOUDES, Professeur contractuel,

M. Grégory BROUILLET, Chef de projet Transformation Digitale et maintenance 4.0, Bosch à Rodez (12),

M. Patrick CALMELS, Enseignant secondaire, Lycée Monteil, Rodez (12),

M. Fabien CASTELLA, Ingénieur informaticien, Bosch, Rodez (12),

M. Olivier GAZAGNE, Enseignant secondaire, Lycée Monteil, Rodez (12),

M. Jimmy LAMOTHE, Enseignant secondaire, Lycée Monteil, Rodez (12),

Mme Nathalie LAVAURS, Directrice opérationnelle, CMQE Industrie du Futur Occitanie, Decazeville (12),

M. Benjamin VERGNET, Professeur contractuel.

Article 2

Le jury sera présidé par :

- M. Julien MONCEL, Maître de Conférences

Article 3

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse le

13 juin 2024

Hugues KENNACK
Président

